



UNSA EDUCATION

Déclaration préalable au CTSD du 2 février 2018

Monsieur le Dasen, Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Ce CTSD de préparation de la rentrée 2018 se situe dans un contexte particulièrement questionnant pour les personnels d'éducation, fonctionnaires du service public et citoyen que nous sommes.

Après plusieurs années, où l'éducation était le véritable premier budget de l'état marquée par une amélioration du taux d'encadrement, la reconstitution des rased, des moyens de remplacement, la mise en place du PDMQC, d'une marge d'autonomie dans les collèges permettant d'être au plus prêt des besoins de chaque établissement, le gouvernement d'E Philippe fait des choix qui ne permettent pas de donner confiance au personnel.

Nous ne reviendrons pas ici sur les propos tenus ces derniers jours par le ministre Darmanin sur la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires et le recours à des personnels contractuels, même si notre interrogation est grande quant à la reconnaissance de nos métiers.

Après les déclarations faites par le premier ministre à Cahors, notre département pouvait espérer une véritable reconnaissance de sa ruralité, mais du discours aux actes, il y a un abysse que nous découvrons.

Pour la prochaine rentrée, Le CTA a tranché et notre département doit rendre 17 postes. Pour l'Unsa éducation, il est donc urgent de réorganiser l'école publique sur notre territoire afin de limiter les effets négatifs découlant des fermetures à venir et d'anticiper la baisse inéluctable de notre démographie.

Face aux choix du Président de la République et de son gouvernement, nous ne pouvons que constater dans notre département, une détérioration à venir des conditions de scolarisation des élèves qui s'accompagnent d'une dégradation des conditions de travail des personnels : une augmentation du nombre de classes à multi-niveaux (trois voir quatre niveaux d'enseignement), une impossibilité d'inclusion des élèves les plus fragiles, une baisse des postes d'enseignants à la prochaine rentrée et une absence de vision à moyen et long terme de l'avenir de l'école rurale dans le département.

Les écoles à une ou deux classes avec un petit nombre d'enfants par cohorte ne répondent pas à ce que nous voulons en termes de pédagogie pour les élèves de ce département. De plus, les collègues isolés se retrouvent en situation de mal être et s'interrogent sur leur avenir au sein de l'Education Nationale.

Le dédoublement des CP est la mesure phare du nouveau ministre de l'Education Nationale, le but affiché de ce dispositif étant d'atteindre 100% de réussite au CP. Il ne concerne que les écoles en REP et REP+. Ainsi les milliers de postes créés pour dédoubler les CP et CE1 de

REP et REP+ profiteront aux départements qui en ont : les urbains. Ce qui n'est pas le cas de l'Indre. Or, la difficulté scolaire est une réalité partout !

D'autant que, en septembre, un rapport de l'Observatoire des inégalités soulignait que 75% des pauvres vivent en dehors des quartiers "prioritaires". **Pour l'Unsa Education, la mise en œuvre des dédoublements est importante mais ne règle pas la question de la difficulté scolaire.** Que propose-t-on aux autres élèves en difficulté qui ne sont pas dans ces quartiers « prioritaires » ? Que fait-on pour ces zones rurales en souffrance dont les indices socio-économiques soutiennent la comparaison avec ceux des quartiers urbains sensibles ?

Concernant le second degré, dans notre département, nous ne pouvons constater qu'une dégradation des conditions de scolarisation des élèves de collège puisque la dotation représente l'équivalent d'une suppression de 4 postes ETP. Notre fédération est inquiète de la fragilisation de certains établissements comme à Tournon Saint Martin, à Argenton sur Creuse, à Aigurande, à la Châtre et à Valençay. De plus, le nombre moyens d'élèves par classe augmente. En effet, nous constatons que les collèges de Châteauroux auront des effectifs à 28 élèves dans certains niveaux rendant difficiles les inclusions des élèves d'ULIS en cours d'année. Près d'un tiers des classes de sixième sont au dessus de 25 élèves. Comment les enseignants de collège peuvent-ils garantir à chaque élève le bon déroulement de leur dernière année de cycle 3 dans de telles conditions ?

Qu'il s'agisse des écoles ou des collèges, les conditions de scolarisation proposées par l'école publique nous interroge face à des établissements privés qui sont de plus en plus offensifs dans leurs offres d'accueil.

Nous ne reviendrons pas ici sur la situation toujours préoccupante de la santé scolaire de ce département. Et avec votre présence ici monsieur le DASEN, nous constatons à regret que l'éducation nationale n'a même pas sa place lors du colloque sur la protection de l'enfance qui se déroule en ce moment même, alors que malheureusement ce sont bien souvent les personnels de l'éducation nationale qui alertent sur des situations de vie difficile.

L'Unsa Éducation revendique une offre éducative durable sur l'ensemble du territoire et pour tous les élèves.

L'avenir de l'École n'est pas de la seule responsabilité des enseignants, l'Unsa Éducation exhorte donc l'ensemble des acteurs concernés (DSDEN, parents d'élèves, maires, élus des collectivités, associations partenaires de l'école...) à repenser notre maillage territorial.

L'école de la République n'est pas faite pour quelques uns qui ont la chance de vivre dans un milieu stimulant mais bien pour tous et notamment pour ceux qui n'ont que l'école pour les amener à élever leurs propres ambitions.